

Démarche prospective AVEYRON 2030

L'exercice prospectif ne consiste pas à prévoir l'avenir mais à tenter de le construire.

La démarche lancée en 2010, a fait l'objet d'articles dans les précédents Parlons-en N°6 et N°7, vous y retrouverez l'essentiel de la méthode depuis le diagnostic jusqu'aux scénarios. Ce numéro ne détaille donc que la phase 3.

La démarche a été conduite en 3 grandes phases.

■ **Phase 1** : la réalisation d'un diagnostic dynamique multi-thématique du territoire. Elle a conduit à identifier 3 espaces socles de la prospective : le Ruthénois, l'Ouest Aveyron et le Millaivois.

■ **Phase 2** : la construction, en atelier participatif, des scénarios prospectifs du département. 7 scénarios départementaux significatifs illustrent les enjeux stratégiques.

■ **Phase 3 : la détermination des enjeux territoriaux pour l'État en Aveyron.**

Cette dernière phase qui présentait une composante managériale importante a été engagée à partir de la rentrée 2012. Après une présentation de la démarche dans chacun des services et organismes partenaires, ceux-ci ont été invités ensuite à produire une contribution sur les stratégies d'action à porter par les services de l'État.

Les contributions nombreuses et riches ont été présentées en ateliers puis débattues en assemblée plénière du séminaire de clôture de la phase. Une synthèse répondant à trois orientations a été retenue.

1) Les éléments de la démarche Aveyron 2030 qui apparaissent comme importants pour les services de l'État et/ou de nature à influencer leur activité :

- Privilégier l'intercommunalité ;
- Rendre plus cohérent « l'administratif et l'opérationnel » ;
- Prendre en compte les évolutions du climat, des mobilités, de la précarisation de la population mais aussi de sa sociologie ;
- Rechercher et développer des partenariats ;
- Mener ces évolutions en prenant en compte le contexte des moyens contraints.

2) Les politiques portées par les services qui concourent à faire émerger les futurs les plus favorables et qu'il convient de mobiliser en priorité et ou d'adapter :

- Poursuivre les politiques d'aménagement durable en veillant à la bonne articulation entre ville, bourg et campagne, ainsi qu'à la mixité sociale ;
- Mobiliser les politiques d'accompagnement aux espaces ruraux ;
- Poursuivre l'objectif de repositionner l'action de l'État dans l'Aveyron.
- Éviter le repli en particulier en cette période de crise ;

■ Faire évoluer l'image de l'État régional et valoriser le positionnement d'un État ensemble, facilitateur, innovant, acteur du développement du territoire.

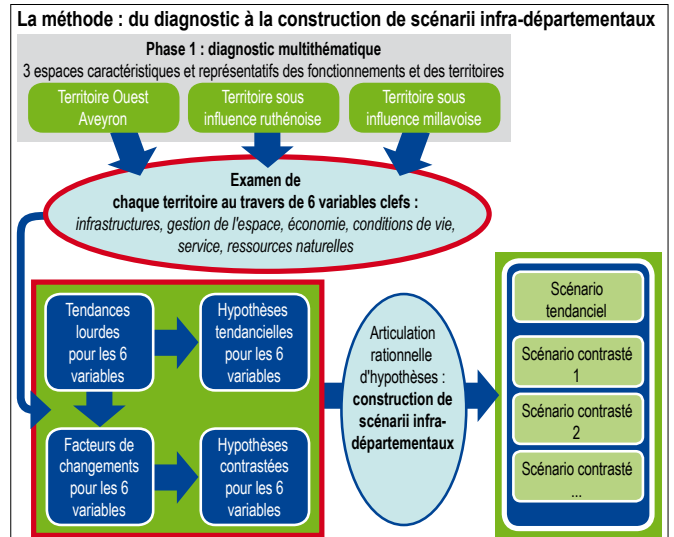
3) Actions et/ou méthodes innovantes à retenir :

- Se montrer offensif autour de sujets concrets pour le territoire et participer activement à la création de valeur ;
- Agréger les entreprises autour de projets structurants : notion de territoires expérimentaux ;
- Améliorer la lisibilité des politiques, des actions et de l'organisation ;
- Clarifier et redistribuer les compétences entre les acteurs (notion de référent unique) ;
- Favoriser la logique de projet avec l'intervention très en amont de l'ensemble des services ;
- Rechercher toutes les formes de mutualisations au bénéfice de tous ;...

La démarche a vocation à se poursuivre par le lancement d'actions concrètes :

1) Actions internes et organisationnelles des services de l'État :

- S'engager dans des actions répondant aux évolutions et besoins identifiés des territoires et populations, exprimés dans les ateliers.
- Conduire le management des services de l'État en favorisant le décloi-



sonnement en relation entre les autres organisations et institutions. Identifier les mutualisations possibles et les conditions de mise en œuvre.

■ Poursuivre la veille et le suivi de l'action prospective sur le territoire. Ne pas négliger les actions mêmes modestes comme la mutualisation des navettes entre les trois « grandes » villes du département.

2) Actions et interventions au bénéfice du territoire et de ses acteurs :

- S'organiser à des échelles de territoire cohérentes pour l'application des politiques publiques portées par l'État et favoriser l'émergence de gouvernances efficaces.
- Identifier les missions ou actions nécessitant une démarche partenariale, et privilégier le fonctionnement en mode projet.

La poursuite attendue de la démarche reposera sur l'initiative et l'adhésion à des projets en relation avec les problématiques évoquées lors du séminaire.

La méthode sera aussi importante que les sujets retenus.